

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT QUATRE
Le 29 mars 2024 Le 8 avril 2024 à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : **Etaient présents :**
Le 12 avril 2024
Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, DAUSSE, DORÉ,
FERY, HOCHET, RAINE, VIDEAU.

En exercice : 27 Messieurs : BRUNEAU, FAUDOT, LEBOURGEOIS, LE MASSON,
MORAND, MORTREUX, RICHEL, SAINT-MARTIN,
SIMON.

Présents : 19

Votants : 27

Absents :

Madame	BENKHADDA	(excusée pouvoir à D.MORAND)
Madame	LOUBET	(excusée pouvoir à L.COLLET)
Madame	LEFEVRE	(excusée pouvoir à M.VIDEAU)
Madame	SANNIER	(excusée pouvoir à O.SAINT MARTIN)
Monsieur	BOUFFARD	(excusé pouvoir à J.LEBOURGEOIS)
Monsieur	DEGUSSEAU	(excusé pouvoir à X.RICHEL)
Monsieur	DUTHILLEUL	(excusé pouvoir à P.MORTREUX)
Monsieur	LESUEUR	(excusé pouvoir à N.DORÉ)

Patrice MORTREUX est désigné secrétaire de séance

OBJET : FINANCES -GROUPEMENT DE COMMANDE (CAEN LA MER)

Olivier SAINT-MARTIN , Maire adjoint chargé des travaux rappelle qu'un groupement de commandes permanent a été constitué entre la Communauté Urbaine Caen la mer et de nombreuses communes membres.

Il est proposé au Conseil Municipal de donner son accord pour renouveler certains marchés, à compter du 1er janvier 2025 et d'autoriser le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la délibération.

Les marchés concernés :

- **Maintenance des alarmes détection incendie**
- **Maintenance des alarmes anti-intrusion**
- **Vérifications périodiques**
- **Maintenance des portes sectionnelles, rideaux métalliques, barrières levantes et portes automatiques**

Accusé de réception en préfecture 014-211401013-20240408-20240607-DE ***** Date de télétransmission : 15/04/2024 Date de réception préfecture : 15/04/2024

.../...

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- ✚ **DONNE son accord** pour renouveler les marchés précités à compter du **1er janvier 2025**.
- ✚ **AUTORISE** le maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Adopté à l'unanimité

Date de publication : le **12 avril 2024**
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, **12 avril 2024**

Le Maire :



Patrick DECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20240408-20240607-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024